



Spécialité

ARTS - ARTS PLASTIQUES

Associer pratique et culture afin de développer des capacités créatives, connaître et comprendre dans toute sa diversité l'art du passé ou d'aujourd'hui.

L'enseignement des arts plastiques au lycée est ouvert à tous, sans considération du niveau préalable de maîtrise technique du dessin ou des autres pratiques (peinture, volume, photographie, vidéo...).

Il s'adresse à tous les élèves qui cherchent à développer une culture et une pratique artistique. C'est aussi un choix privilégié pour ceux qui envisagent une orientation dans un cursus post-bac en écoles d'art ou d'architecture.. L'enseignement favorise progressivement la forme du projet personnel qui croise pratique et approche culturelle. L'élève développe des qualités d'autonomie, son investissement personnel, sa curiosité et sa sensibilité pour l'art dans la diversité de ses formes, son ouverture d'esprit, son goût pour la réflexion et ses capacités d'analyse sont également sollicités.

Poursuite d'études

- CPGE Littéraire option Arts plastiques ou CPES-CAAP (préparation en un an aux écoles d'art)
- Licences et licences professionnelles : arts, arts plastiques, histoire de l'art et archéologie...
- DN MADE (ESAA boule, Duperré ; ESAIG Estienne...)
- Diplômes des écoles supérieures d'art (DNA puis DNSEP), écoles d'architecture
- (DESA, puis DE architecte), écoles du paysage (DE paysagiste), École du Louvre (diplôme de 1er cycle en histoire de l'art), de l'Institut national du patrimoine
- DUT information-communication, métiers du multimédia et de l'Internet, carrières sociales (à noter : les bacheliers technologiques sont prioritaires)
- BTS métiers de l'audiovisuel, photographie (à noter : les bacheliers professionnels sont prioritaires sur ces formations)

Au cours du cursus les élèves sont amenés à pratiquer le dessin, la peinture ou le volume mais aussi à prendre en considération les pratiques artistiques plus récentes telles que l'assemblage, l'installation ou encore le travail des images numériques (photo, retouches d'images, créations numériques...).

Cette approche pratique s'articule avec une approche réflexive et analytique, appuyée sur des apports culturels.

L'ensemble de ce travail offre aux élèves l'opportunité de construire des connaissances sur l'histoire de l'Art, sur les théories esthétiques qui l'ont marqué et de situer sa propre pratique.

En bref, l'enseignement des arts plastiques au lycée permet donc de :

- Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive
- Expérimenter, produire, créer
- Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif
- Questionner le fait artistique
- Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique

En complément du travail mené en classe sur la base de documents photographiques, la rencontre réelle avec les œuvres et les artistes est favorisée lors de visites des expositions organisées par les musées d'Aurillac ou la médiathèque.

Les élèves bénéficient aussi depuis plusieurs années d'un partenariat entre le lycée et le FILAF (Festival International du Livre d'Art et du Film), sous la forme d'une conférence suivie d'un temps d'échanges (parfois prolongés en classe) avec un auteur, un réalisateur, un commissaire d'exposition...

Une pratique réflexive est attendue. Celle-ci implique l'acquisition de connaissances, le développement de compétences d'analyse à l'écrit et à l'oral en lien avec les œuvres comme avec la pratique de l'élève. Le cours d'arts plastiques vise ainsi une compréhension des enjeux de l'art par la pratique plastique, associée à la rencontre avec les œuvres et les démarches. La motivation et l'investissement personnel dans des projets visant une envergure et une rigueur artistique, une singularité de forme, de sensibilité et de pensée sont valorisés en pratique comme en culture artistique.

Les grandes entrées du programme sont communes à l'enseignement optionnel et de spécialité. La spécialité est plus exigeante quant à la capacité de produire des réalisations argumentées, d'explicitier sa démarche et d'analyser des œuvres.

